



# INFO

## 1er semestre 2021

**L'ACCES AUX SOINS DANS NOTRE TERRITOIRE,  
Souvent plus compliqué, plus cher, plus loin, voire plus risqué !**

### Parole de patients

Pierre, environ de Fougerolles, atteint d'un cancer de la vessie. Pas possible d'être opéré à Remiremont pour cause d'absence d'agrément chirurgical (à l'époque le service d'urologie n'est pas encore fermé). Le couple n'a pas de voiture. P est contraint d'aller à Epinal en privé : 650€ de dépassement ou à Nancy...

### Parole de médecins

Le médecin traitant de Marcelle 78 ans, part en retraite. Marcelle habite sur les hauteurs d'un petit bourg, vit seule et souffre de multiples pathologies, n'a pas de voiture et de toute façon ne pourrait plus conduire. Quel médecin traitant peut encore accepter de faire des visites à domicile alors qu'il répond déjà difficilement à la demande de soins dans son cabinet ?

Rosine souffre d'infections urinaires à répétition. Son médecin généraliste lui prescrit une analyse et une échographie. Rosine obtient un rdv d'échographie 4 semaines après. Son affection nécessite alors la consultation d'un urologue qui n'est disponible qu'un mois et demi plus tard. Ce dernier programme une cystoscopie (examen endoscopique) qui est pratiquée dans les 15 jours suivants. On découvre une lésion. Entre l'apparition des symptômes et le diagnostic cancéreux, il y a un délai bien trop long. C'est la faute à personne, mais ce retard constitue une perte de chance. Comment organiser vraiment une meilleure fluidité ?

### Parole d'hospitalier

Maurice, atteint par la Covid, hospitalisé à Remiremont. L'hôpital souhaite l'envoyer en réanimation à Trévenan – Belfort (90 Km). Refus de l'A.R.S. Maurice doit rester dans la région Grand Est, on l'envoie à Reims : 300 km... ! Cherchez l'erreur !

### Parole d'aidant

Paul, 82 ans en Ephad, vallée de la Moselotte, déficient mental, diabétique depuis une trentaine d'années, dans l'impossibilité de voir rapidement un ophtalmo (trop loin-délai de rdv improbable), le médecin généraliste prescrit un fond 'œil au CHG de Remiremont en novembre 2020 : rdv début mars 2022... si la vie ne lui échappe pas d'ici là ...



Ce ne sont que quelques exemples parmi les témoignages qui nous parviennent...

L'ADEMAT-H souhaite faire mieux connaître ces réalités et ouvrir

**« un livre blanc de l'accès aux soins »,**

véritable diagnostic des difficultés rencontrées dans notre bassin de vie qui réduisent les chances d'être soignés à temps et dans de bonnes conditions.

C'est ce qu'on appelle la perte de chance due à divers facteurs qui s'additionnent.

**ECRIVEZ-NOUS PAR LA POSTE, PAR COURRIEL, TMOIGNEZ**

Ce que vous avez vécu, ou quelqu'un de votre entourage, viendra en appui de nos démarches auprès de l'administration et des décideurs publics.

Nous nous engageons à porter ce livre blanc à l'A.R.S fin 2021, et aux membres de la Commission Des Usagers du Centre Hospitalier de Remiremont.

Une copie sera adressée aux députés et sénateurs du bassin de vie.

## L'HOPITAL de Remiremont, quelles nouvelles ?

### « Concurrence maximum et dégradation »

semblent les caractéristiques les plus évidentes.

On ne peut faire le point sur notre hôpital, sans regarder son environnement.

L'information est restée discrète dans nos vallées, mais le projet de fusion des hôpitaux de Senones, Raon-L'Étape, Fraize et Gérardmer avec celui de St Dié, **tourne le dos à la nécessaire coopération entre établissements et s'inscrit dans la logique dominante du modèle industriel des « fusions acquisitions ».** Notre incompréhension est totale d'autant que les élus semblent avoir été unanimes à approuver cette logique, comme si la santé était une marchandise et non un bien commun, comme si la mutualisation des dettes pouvait être la réponse à l'immense aspiration à un territoire de « pleine santé ». Cette fusion est d'abord une mutualisation des dettes. Les lois de financement de la Sécurité Sociale votées chaque année imposent un **Objectif National de Dépense d'Assurance Maladie (ONDAM)** pour l'hôpital systématiquement en dessous de ses dépenses réelles et des charges nécessaires pour assurer les soins. Affaiblis par la dépense ainsi générée,

les hôpitaux ne peuvent plus emprunter et donc investir. Et au nom de la gradation des soins, c'est la plus grosse structure de l'ensemble fusionné qui se maintiendra en se payant sur les autres, le directeur ayant tous les pouvoirs. C'est ce à quoi nous avons échappé en 2018 à Remiremont en mettant en échec le projet de fusion avec Epinal. Curieusement d'aucuns se sont servis de notre bataille comme étant le contre-exemple pour justifier leur approbation... Et la course à l'échalote du plus gros regroupement hospitalier des Vosges peut reprendre pour résister un peu au regroupement toujours possible sous la seule direction du CHRU de Nancy.

Le CHU de Nancy vient d'ailleurs d'obtenir de l'Etat la reprise de : 128 millions d'une partie de sa dette qui s'élève à 400 millions, 70 % du plan d'investissement soit 420 millions sur 600 Millions et le maintien de 300 emplois sur les 598 menacés. Mais nous ne savons rien du montage financier de ces « avancées » et les craintes sont fortes de voir supporter la facture aux hôpitaux généraux du sud lorraine.

**Ademat-H a sollicité un rendez-vous auprès du Président du conseil de surveillance du CHU, Mathieu Klein, maire de Nancy, pour obtenir à la source les informations concernant le contenu de cet accord avec le ministre des Solidarités et de la Santé...**

En refusant la fusion Epinal Remiremont nous avons permis de mettre à jour la réalité comptable. Notre Hôpital n'est pas endetté et peut investir 3 millions cette année. Notez bien que les hôpitaux sont contraints de recourir à des emprunts bancaires, La Sécurité Sociale supportant les intérêts. Ainsi le veut la loi !

COVID :  
1 MALADE SUR 5 DÉVELOPPE  
DES TROUBLES PSYCHIATRIQUES.



**L'EGALITE DES CHANCES EN MATIERE DE RISQUE CARDIO VASCULAIRE ET NEURO VASCULAIRE N'EXISTE PAS DANS NOTRE SECTEUR GEOGRAPHIQUE.**

Nous considérons qu'il est très urgent que l'hôpital puisse disposer d'un second IRM, pour en réduire le temps d'accès, alors que l'ARS vient d'autoriser Radiolor (groupe privé de radiologie) à installer un scanner à Remiremont. L'IRM pourrait demain revenir aussi au privé !

De même l'installation d'un appareil de coronarographie à Epinal est une nécessité. A défaut, cela impose à 4500 Vosgiens par an, d'aller à Nancy au CHU ou dans les cliniques privées.

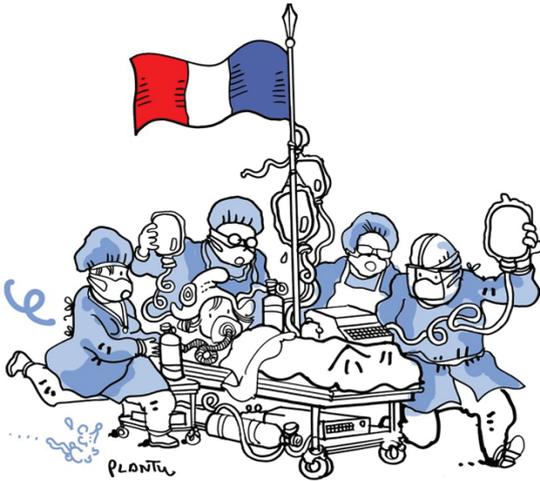
EN CE QUI CONCERNE LE FONCTIONNEMENT :

### DEVELOPPEMENT DE L'ACTIVITE ET ATTRACTIVITE SONT LES MAITRES MOTS

Au niveau fréquentation, actuellement le taux de fuite est de 50%, c'est-à-dire que la moitié des malades **qui pourraient être orientés** vers l'hôpital public de Remiremont sont dirigés ou choisissent les cliniques privées à but lucratif d'Epinal ou de Nancy, ou le CHU, ou l'Alsace, ou ailleurs... Le directeur pense que le CH peut arriver à l'équilibre financier si 20% de cette

patientèle **revenait** à Remiremont. Même si on est là dans de pures logiques de marché et de concurrence, bien peu propice à répondre à l'ambition d'un territoire en pleine santé, on ne va pas le blâmer. **Maintenir un hôpital à Remiremont passe aussi par le choix de l'utiliser en priorité en cas de besoin !**

**L'attractivité** est principalement liée à l'embauche de médecins et donc à la démographie médicale. Au 15 avril 2021, 74 postes de praticiens hospitaliers sont vacants sur les Vosges dont 17 à Remiremont. Ces chiffres sont ceux des directions, elles-mêmes contraintes d'appliquer **l'ONDAM qui fait fi** des besoins réels.



**Pour notre part nous revendiquons l'ouverture d'un poste d'ophtalmologue et de dermatologue à Remiremont.**

**Quant à la santé mentale, alors que la crise actuelle pèse lourdement sur le psychisme de tous, un seul poste de psychiatre est ouvert à Ravenel.**

Remarquez également que l'ARS a fermé le CMP (centre médico psychologique) de Bruyeres, contre l'avis de la population et de ses élus. Par contre, elle a autorisé le groupe privé INECEA à ouvrir un hôpital de jour à Epinal !

Enfin, nous n'oublions pas que le directeur prévoit un plan d'économie d'un million sur les fonctions supports. Cela a commencé au 1 janvier 2021 avec la privatisation du service de bio nettoyage, et à moyen terme le service de néonatalogie pédiatrie est dans la ligne de mire. Face au déficit de chirurgiens, il a également décidé de supprimer la Permanence Des Soins (PDS) la nuit le We et les jours fériés en orthopédie /traumatologie à Epinal, et en chirurgie viscérale à Remiremont. Cela permet de substantielles économies et inscrit de fait la réduction des moyens humains dans la durée.

### **Les CPTS -Communautés Professionnelles de Territoire de Santé**

**vont-elles améliorer la coordination entre médecine de ville et hôpital ?**

Actuellement, à grand renfort de moyens financiers, les CPTS (Communautés Professionnelles de Territoire de Santé) se mettent en place; Ademat-H, suit de près cette actualité

Nous demandons à adhérer en qualité de représentant des citoyens-usagers, à la CPTS qui se met en place sur le bassin de santé de l'hôpital de Remiremont. Nous y voyons l'occasion d'en finir avec les nombreux cloisonnements. Et nous souhaitons que les moyens de coordination et d'animation permettent une bonne complémentarité avec le Contrat local de santé en préparation.

Globalement l'objectif mis en avant est une meilleure coordination, Or une meilleure organisation ne garantit pas l'amélioration du système de santé si parallèlement on ne forme pas massivement un plus grand nombre de médecins et de professionnels de santé et si on ne conforte pas la place des hôpitaux publics dans la proximité.

### **Le CLS- Contrat local de santé est en préparation.**

C'est une orientation forte de notre assemblée générale .Le PETR (Pays de Remiremont et des Vallées) a conclu une convention de préfiguration avec l'ARS. Les objectifs principaux du CLS sont la réduction des inégalités de la santé et la prévention. On sait aujourd'hui que 40 % de l'état de santé dépend des déterminants économiques et sociaux, 30 % des comportements individuels et 10 % de l'environnement physique. Le soin ne représente que 20 %.

Pour nous il s'agit bien d'avoir une approche de la santé globale à travers « la phase du diagnostic des besoins de santé de la population ». L'Ademat-h participe activement à ces travaux et souhaite que ce diagnostic soit largement partagé avec la population. Car il revient aux premiers concernés de déterminer collectivement les actions prioritaires à mener pour parvenir à un meilleur état de santé des populations dans le bassin de vie qui inclut une partie des Vosges Saônoises.



**ADHÉREZ,  
FAITES  
ADHÉRER !**

## **L'association ADEMAT-H poursuit son action**

- pour la défense de notre Hôpital et de notre Maternité,
- pour l'accès aux soins pour tous et partout.

Depuis 2016 nous poursuivons ces objectifs non sans quelques succès : l'hôpital et la maternité sont toujours là. Près de 3000 d'entre vous ont marqué leur intérêt et apporté leur soutien en adhérant.

De nombreuses municipalités, associations se sont également engagées en tant que personnes morales.

## **Mais la crise sanitaire a empêché beaucoup d'entre nous de renouveler leur adhésion pour 2021**

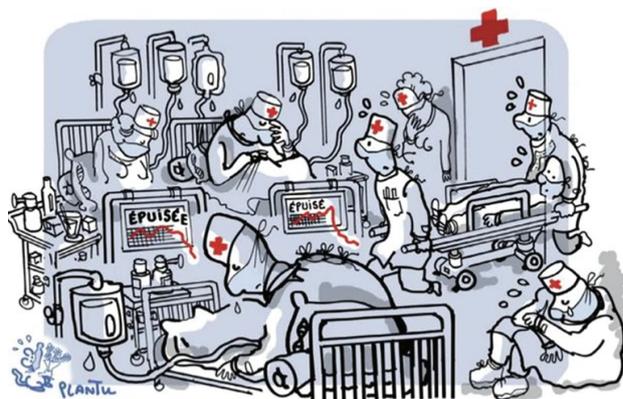
**Aussi si ce n'est pas encore fait, n'hésitez pas à régler votre cotisation**

⇒ Soit en adressant votre adhésion 2021 (2€ minimum) à :  
Trésorier de l'ADEMAT-H  
5 chemin des sapins 88120 Le Syndicat

⇒ Soit en allant sur le site [www.ademat.org](http://www.ademat.org), rubrique adhésion- via Hello Asso.

Merci de bien noter votre adresse courriel- c'est le moyen le plus rapide et simple de vous tenir informé

**Plus nous sommes nombreux, plus nous pesons, plus nous avons de chance d'être écoutés et entendus, parce que nous sommes les premiers concernés, et les usagers d'un dispositif de soins et de santé accessible à tous. Issu des grandes lois sociales de ce pays et conforté par le Conseil national de la résistance, il est certes fragile et souvent malmené, mais il nous faut le préserver et le défendre pour pouvoir l'améliorer.**



**ADEMAT-H**

Association pour la Défense le Maintien et l'Amélioration de la Maternité et de l'hôpital de Remiremont  
Siège social : 1 place Christian Poncelet 88200 Remiremont - Adresse postale : 60 route du droit 88290 Thiéfosse  
defense.materneremiremont@gmail.com

<https://www.ademat.org> - <https://www.facebook.com/Ademat.H.Remiremont.Officiel>